

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

Décision n° 2242 du 5 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement

NOR : INTJ1930023S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 26 novembre 2019,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2020 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Tilly Yannick	NIGEND : 162 132
Perrault Philippe	NIGEND : 146 010
Vérat Laurence	NIGEND : 156 524
Haute Sébastien	NIGEND : 173 583
Tanguy Hans	NIGEND : 177 592

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Giboire Frédéric	NIGEND : 163 985
Rageade Bernard	NIGEND : 155 737
Ruhland Frédéric	NIGEND : 161 436
Georget Vanessa	NIGEND : 209 005
Loupot Olivier	NIGEND : 153 826
Le Franc Damien	NIGEND : 198 293
Navarro Olivier	NIGEND : 155 986
Audoin Jérôme	NIGEND : 152 650
Gaborit Cindy	NIGEND : 218 786

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Olmata Pierre	NIGEND : 134 842
Istria Tristan	NIGEND : 227 553
Soriano Fabrice	NIGEND : 208 627
Goudeau Guillaume	NIGEND : 227 393
Robert Laurent	NIGEND : 120 163
Hu Axel	NIGEND : 225 661
Saby Éric	NIGEND : 70 834
Noyelle Stéphanie	NIGEND : 208 166
Ripoll Davy	NIGEND : 195 671

Malaquin Yannick	NIGEND : 135 459
Stella René	NIGEND : 149 470
Boniface Stéphane	NIGEND : 133 165
Toitot Maureen	NIGEND : 158 606
Noël Jean-Paul	NIGEND : 144 463
Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :	
Calippe Kevin	NIGEND : 226 023
Bernardi Benjamin	NIGEND : 247 079
Richelet Alexandre	NIGEND : 360 810
Betrancourt Jules	NIGEND : 307 497
Heintz Xavier	NIGEND : 311 457
Prettner Cyril	NIGEND : 341 165
Paulet Didier	NIGEND : 219 045
Orève Sébastien	NIGEND : 148 509
Bénard Christian	NIGEND : 140 928

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 décembre 2019.

*Le général, commandant
la gendarmerie de l'armement,*
M. HAMEL